

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 3 décembre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (17)

Collation 2 p. (93r, 94v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 3 décembre 1875, consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48689>

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 décembre 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Godin retourne à Émile une lettre en trois langues avec la traduction d'une partie et l'invite à donner suite au recrutement d'un employé. Il lui retourne aussi une lettre de Wagnier : il préconise de ne pas tenir compte des commérages de la femme de Wagnier et d'attendre qu'il demande lui-même à rentrer. Il accuse réception d'un envoi sur les chemins de fer : il demande les numéros de *L'Officiel* contenant les déclarations des ministres Deseilligny et de Larcy. Sur l'achat de fonte hématite. Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la

communauté de biens : sur les calculs de répartition des biens de la communauté d'après les arrêts de la cour d'Amiens ; il renvoie Émile à sa lettre du 30 novembre 1875. Sur du calcaire contenant du manganèse.

NotesVoir la lettre de Godin à Émile Godin du 30 novembre 1875 (FG 15 (17)).

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Emploi](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#), [Ressources naturelles](#)

Personnes citées

- [Deseilligny, Alfred \(1828-1875\)](#)
- [Larcy, Roger de \(1805-1882\)](#)
- [Wagnier \[madame\]](#)
- [Wagnier \[monsieur\]](#)

Œuvres citées [Journal officiel de la République française, Paris, 1870-1880](#).

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Amiens \(Somme\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 21/08/2024

22
25
Versailles 3 X^{bre} 75

Mon cher Emile,

— Je te retourne la lettre en trois langues avec la traduction d'une partie. Je ne vois pas quel parti on pourrait tirer d'un tel employé et par conséquent il n'y a pas lieu de s'en occuper autrement.

— Je te retourne également la lettre Magnier. Il me semble qu'il faudrait attendre que Magnier lui-même demandât à rentrer avant de rien lui répondre ; il n'y a pas à arrêter aux commercages de sa femme.

J'ai reçu ce qui m'a été envoyé concernant les documents

de fer. Et cela ne suffit à peu près ; ce qui me manque, ce sont des N^os de l'Official renfermant des déclarations des ministres Desvilliers et de Larcay que je ne trouve pas dans ce qui m'est envoyé.

Ce que tu me dis des hérédités me fait te rappeler combien je désire qu'on en fasse des achats.

En me posant dans ta lettre du 1^{er} des questions concernant les calculs à faire pour la répartition, et tu me demandes d'abord d'abord prendre les proportions désignées par le jugement. Nous ne pouvons pas en prendre d'autres aujourd'hui, comme point de comparaison ; mais ces documents

que je te demande ont pour
objet de déterminer d'une
façon impartiale quelle
devrait être, réellement la
proportion à établir pour
rentrer dans l'esprit des arrêts
de la cour d'Amiens que je
t'indique en substance dans
ma lettre du 30 écoulé.

Relis cette lettre avec attention,
et tu comprendras ce que je
te demande.

Si tu veux faire des calculs
par moi-même à ce sujet, il
faut les faire sans s'occuper
des choses sans importance
comme, celles des terrains en
jardins dont tu me parles.

On pouvoit tenir compte
d'ensemble de la part des
familistère faite en 1863 et
des loys de l'usine de Saefken
en leur affectant une part de

capital engagé. Mais je ne da-
tosse pas faire cela pour rien de ce qui
est resté à mon usage, et dont
j'ai disposé d'une façon person-
nelle et industrielle.

Quand il s'agit d'aussi gros
intérêts il ne faut pas embar-
rasser les juges dans de mes-
mêmes considérations de détail.
Autrement on risque de perdre
le principal pour la partie.

J'en oserais à affirmer
qu'il y ait des calcaires conte-
nant du manganese, mais
je crois l'avoir vu.

Reçois mes bonnes amitiés.

Fodin